

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico  
**Band:** 36 (1994)

**Artikel:** La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région : esquisse d'une typologie  
**Kapitel:** Catalogue-utilisation  
**Autor:** Castella, Daniel / Meylan Krause, Marie-France  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-245553>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CODE DE CITATION

Lors de la constitution d'une typologie, le choix du système de désignation ou de numérotation est un problème majeur. Certains auteurs ont privilégié des systèmes à numérotation multiple, dans lesquels chaque chiffre ou lettre trahit l'appartenance à un groupe morphologique ou à une famille et permet de distinguer un caractère morphologique particulier ou une variante<sup>11</sup>. S'ils offrent l'avantage de demeurer ouverts et de pouvoir donc être aisément enrichis, de tels systèmes présentent à nos yeux certains inconvénients, notamment celui - non négligeable - d'être difficiles à mémoriser. Par ailleurs, s'ils permettent de construire des typologies plus fines, ils tendent parfois à devenir incommodes, lorsque les variantes se multiplient exagérément au point de ne plus pouvoir être distinguées que par leurs créateurs.

Après mûre réflexion, nous avons opté pour une numérotation simple, linéaire, de 1 à 426. Au risque de certains regroupements audacieux, cette méthode permet d'éviter une inflation du nombre des types et autorise parfois à réunir des récipients présentant certaines différences de détail, mais fortement apparentés par leur forme générale, leur fonction, voire leur groupe ou leur qualité de fabrication. Pour une identification plus fine au sein de certains groupes, on pourra se référer aux classements existants<sup>12</sup>.

Le code de citation proposé est le suivant: l'abréviation **AV** (pour Avenches) figure en premier lieu, suivie du numéro de la forme (par exemple: **AV 316**). Au sein de chaque forme, nous n'avons pas défini de variantes proprement dites. Pour une référence plus précise, l'utilisateur pourra toutefois se rapporter à une illustration particulière. On notera alors le numéro de la forme, suivi d'une barre oblique et du numéro de l'illustration: par exemple: **AV 316/3**.

## CATALOGUE - UTILISATION

Le catalogue est conçu sous la forme de fiches individuelles, comprenant un nombre variable de rubriques, livrant sur chaque type des informations générales, fondées essentiellement sur l'examen du matériel avenchois.

Au-dessous, séparées par un filet horizontal, figurent une ou plusieurs illustrations représentatives du type. Sous chaque illustration, lorsque cela est possible, figurent, à gauche, le groupe auquel appartient l'objet illustré et, à droite, la datation de l'ensemble d'où il est issu.

**A l'exception de 16/1 (échelle 1:5),  
tous les dessins sont à l'échelle 1:3**



11. Cf. p. ex. *Consp.*; Morel.

12. P. ex., pour les céramiques à parois fines: Mayet, Green 1972 ou Grataloup.

## Définition des rubriques

### Description

Désignation usuelle et principaux caractères morphologiques des récipients et des objets répertoriés. En principe, la description commence par le bord et se termine par le fond ou le pied.

### Type(s)

Références typologiques couramment utilisées dans la littérature céramologique. Voir bibliographie, pp.12-13.

### Groupe(s)

Groupes (ou catégories conventionnelles) dans lesquels la forme est, à notre connaissance, attestée en contexte avenchois.

#### Liste des abréviations

CRU	cruches
DIV <sup>13</sup>	divers (pesons, supports de cuisson, jetons, fusaïoles, etc.)
EIN	plats à engobe interne noir (productions locales ou régionales)
EIR	plats à engobe interne rouge (productions locales ou régionales)
EIR imp	plats à engobe interne rouge importés
EB	céramique à engobe blanc (importations gauloises ?)
G-B	céramique fine, dite "gallo-belge"
GLA	céramique à glaçure plombifère
LUM	luminaire (lampes ouvertes, bougeoirs)
MIC	céramique à revêtement micacé
MOR	mortiers
PCL	céramique commune à pâte claire
PCL gross	céramique commune à pâte claire grossière
PFI	céramique à parois fines
PGR	céramique commune à pâte grise
PGR gross	céramique commune à pâte grise grossière
PGR/TN	céramique commune à pâte grise ( <i>terra nigra</i> )
PEI	céramique peinte
RAR	céramique à revêtement argileux
RAR mat	céramique à revêtement argileux mat
TSI	terre sigillée de production locale ou régionale (I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s. apr. J.-C.)
TSI/RAR	terre sigillée de production locale ou régionale (milieu du II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s. apr. J.-C.)
TSI/TG	terre sigillée de production locale ou régionale; technique grise (I <sup>er</sup> s. apr. J.-C.)
TSO helv	terre sigillée ornée de production locale ou régionale

13. Correspond à "terre cuite" de la rubrique "MAT", selon SIGMA (*op. cit.*, note 2).

### Datation

Fourchette chronologique proposée sur la base de tous les ensembles étudiés dans lesquels la forme concernée a été identifiée. Cette indication complète et précise parfois la datation individuelle des pièces présentées<sup>14</sup>. Dans de nombreux cas, notamment pour la majorité des formes uniques ou très rares, seule cette datation individuelle est proposée.

### Fréquence

Estimation de la fréquence relative de la forme dans les ensembles étudiés. Cette donnée subjective n'a qu'une valeur indicative, suggérant, pour les formes très fréquentes, tantôt leur longue durée d'utilisation, tantôt leur vraisemblable production locale. Ces évaluations devront à l'avenir être confirmées ou corrigées par des exploitations statistiques. La gradation proposée est la suivante:

très rare<sup>15</sup>  
rare  
assez rare  
assez fréquent  
fréquent  
très fréquent

### Remarque(s)

Commentaires divers concernant les décors, les lieux de production possibles, les qualités de pâtes et de revêtements, les rapprochements avec d'autres formes, etc. L'indication "pièce brûlée" accompagne un certain nombre d'objets (provenant en général de sépultures à incinération), dont le cœur ou la surface ont pu être altérés. Les descriptions des pâtes et des revêtements, voire les attributions des pièces à un groupe, doivent par conséquent être considérées avec prudence.

14. Datation de l'unité archéologique ou de l'ensemble d'où est issu l'objet, figurant au-dessous de chaque illustration. Si elle n'est pas possible, cette datation est remplacée par un tiret.

15. Il s'agit la plupart du temps d'exemplaires uniques.